

LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

Une publication du SER d'Alger
n°120 – Mai - Juin 2024

Finance islamique

Les produits financiers islamiques en pleine expansion

La finance islamique est un système financier qui se conforme aux principes de la loi islamique (*charia*). Elle interdit la perception et le paiement d'intérêts (*riba*), encourage le partage des profits et des pertes, évite la spéculation excessive (*gharar*), et exige que les transactions soient basées sur des actifs tangibles et des activités économiques licites (*halal*). Les instruments financiers islamiques reconnus par la Banque d'Algérie incluent des contrats tels que la *Moudaraba* (partenariat d'investissement), la *Mousharaka* (partenariat de partage des profits et des pertes), la *Mourabaha* (vente avec marge bénéficiaire), l'*Ijara* (location), l'*Istisna'a* (un moyen de financement progressif) et le *Salam* (contrat de vente à terme).

Bien qu'une offre de banque islamique soit maintenant disponible en Algérie depuis plusieurs décennies, l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire n'a débuté que récemment avec l'adoption en 2018 de

deux textes majeurs : [le règlement n°2018-02](#) et [le règlement n°2020-02](#). Ensemble, ils fournissent un cadre complet pour le développement et la régulation des activités de finance islamique en Algérie, notamment la garantie de la conformité aux principes de la *charia*, exigeant notamment une certification de conformité de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa avant d'obtenir l'agrément de la Banque d'Algérie pour la commercialisation des produits de la finance islamique.

Le secteur bancaire algérien compte deux acteurs spécialisés en produits islamiques : Al Baraka Bank, établie en 1991, détenue à 44 % par la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR ; publique) et à 56 % par le groupe saoudien Al Baraka ; et Al Salam Bank, établie en 2008, majoritairement détenue par le groupe bahreïnien Al Salam Bank. Par ailleurs, douze établissements financiers, dont dix banques « conventionnelles » proposent des produits conformes à la finance islamique, un nombre significatif au sein du paysage bancaire local, qui compte en tout 28 établissements.

À la fin de l'exercice 2022, le réseau bancaire algérien comprenait 1626 agences, dont 69 exclusivement dédiées à la finance islamique. Si les dépôts islamiques restent faibles, soit 3,7 % du total des dépôts bancaires en 2022

(représentant 546,7 Mds DZD, 3,8 Mds EUR), ils progressent rapidement et ont augmenté de 23,6 % par rapport à 2021. Cette dynamique est principalement attribuable à l'augmentation des dépôts dans les banques publiques, qui ont triplé pour atteindre 64,5 Mds DZD (443,7 M EUR), tandis que les dépôts dans les banques privées ont augmenté de 14,3 % pour atteindre 482,2 Mds DZD (3,3 Mds EUR). À la fin de 2022, les deux principaux acteurs, Al Baraka et Al Salam, détenaient conjointement 73,3 % du total des dépôts islamiques, estimés à 400,8 Mds DZD (2,8 Mds EUR), contre 371,0 Mds DZD (2,6 Mds EUR) l'année précédente. La même trajectoire est constatée pour les produits de financement, dont le volume a atteint 381,7 Mds DZD (2,6 Mds EUR) à la fin de 2022, enregistrant une augmentation de 6,5 % par rapport à l'année précédente, et les opérations de financement, qui ont connu une augmentation notable, en particulier dans les banques publiques, qui ont vu leur encours passer de 1,7 Md DZD (11,7 M EUR) en 2021 à 5,1 Mds DZD (35,1 M EUR) en 2022. Leur part dans le total des financements reste cependant faible, ne représentant que 1,3 % de l'ensemble.

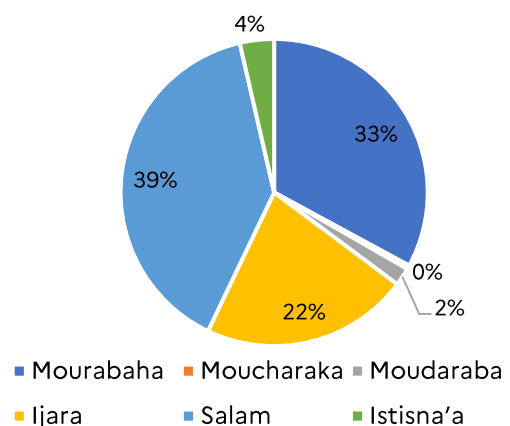
Cette part de marché peut s'expliquer par le fait que malgré la diversité des produits financiers islamiques disponibles en Algérie, notamment la *Mourabaha*, la *Moucharaka*, la *Moudaraba*, l'*Ijara*, le *Salam* et l'*Istisna'a*, seuls la *Mourabaha* et l'*Ijara* sont commercialisées par les banques publiques. En revanche, les deux banques privées proposent une gamme plus étendue de produits, ce qui explique leur part de marché prépondérante, atteignant 98,7 % à la fin de 2022, avec un encours de 376,6 Mds DZD (2,6 Mds EUR), contre 356,6 Mds DZD (2,5 Mds EUR) en 2021. Les produits les plus courants sont le *Salam* (39,3 % du total), la *Mourabaha* (32,9 %) et l'*Ijara* (21,9 %), tandis que les *Moucharaka*, *Moudaraba* et *Istisna'a* sont moins fréquents.

La finance islamique présente un potentiel significatif en tant que source de financement, en particulier pour les populations ou les entreprises n'ayant pas accès au crédit traditionnel. Elle peut également être un outil de financement des investissements, notamment pour les PME, répondant ainsi aux besoins importants de l'Algérie dans ce domaine. Les *sukuk*, ou obligations islamiques, absents du marché algérien, pourraient également être utilisés pour financer ces projets. Par ailleurs, dans un contexte où la circulation fiduciaire hors banque a atteint 8 026,2 Mds DZD (55 Mds EUR) à la fin septembre 2023, les autorités algériennes misent sur la finance islamique pour capter une partie des fonds du secteur informel.

Néanmoins, la finance islamique en Algérie fait face à des défis, notamment un déficit de ressources humaines compétentes, un manque d'infrastructures technologiques appropriées et une certaine méconnaissance du public. En effet, une large part des consommateurs potentiels apparaissent peu informés des principes de la finance islamique, ce qui limite la demande pour ces produits. Toutefois, la demande pour les produits de finance islamique continue de croître, reflétant sans doute l'attrait pour cette finance d'une population désireuse de solutions alignées sur leurs valeurs religieuses.

La répartition (%) des différents instruments financiers au sein du secteur bancaire islamique en Algérie en 2022

Source : Banque d'Algérie



Projections économiques

La Banque mondiale maintient ses prévisions de croissance du PIB algérien pour 2024

Dans [son dernier rapport de suivi de la situation économique](#) publié en mai 2024, la Banque mondiale estime la croissance du PIB algérien à 4,1 % pour 2023. La croissance a été portée par le secteur des hydrocarbures, la production de gaz naturel ayant compensé les réductions successives des quotas de production de pétrole brut.

La baisse des prix des hydrocarbures et des engrais à l'exportation, combinée à une forte hausse des volumes d'importation, a rapidement réduit l'excédent de la balance courante (passant de 19,5 Mds USD en 2022 à 5,4 Mds USD en 2023). Malgré cela, les réserves ont continué de croître, atteignant l'équivalent de 16,1 mois d'importations à la fin de 2023.

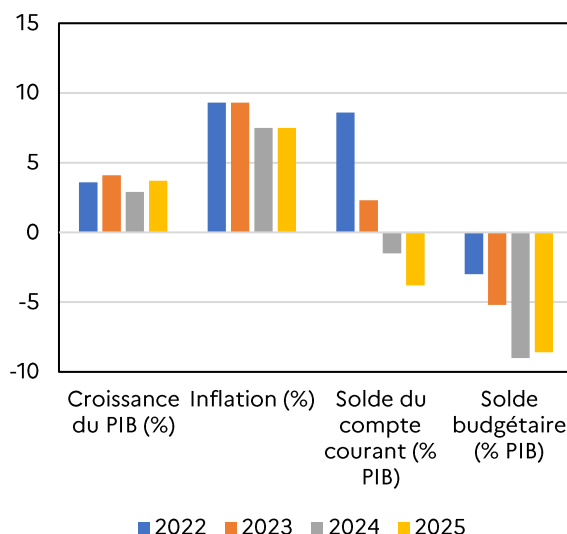
Les revenus des hydrocarbures dans le budget sont restés stables, mais en raison de l'augmentation significative des dépenses salariales et d'investissement, le déficit budgétaire s'est accentué, atteignant 5,2 % du PIB. Enfin, la dette publique a augmenté légèrement, à 49,2 % du PIB.

Pour 2024, la Banque mondiale prévoit un ralentissement de la croissance à 2,9 %. La consommation privée demeurerait dynamique, soutenue par les dépenses publiques et par le secteur des services (soutenue par une troisième hausse annuelle consécutive des salaires dans l'administration publique). Néanmoins la Banque anticipe une baisse du PIB des hydrocarbures dans un contexte de production pétrolière limitée, tandis que la production agricole devrait rester modérée en 2024. Quant à l'inflation, malgré une

légère baisse dans sa projection, elle est portée à 7,5 % (contre 9,3 % pour 2023).

Projections économiques de la Banque mondiale

Source : Banque mondiale



Concernant l'équilibre des comptes extérieurs, le rapport décrit une dégradation du solde du compte courant qui passerait en territoire négatif, passant de 2,3 % du PIB en 2023 à -1,5 % du PIB en 2024, sous le coup d'une baisse des exportations (24,5 % du PIB en 2023 contre 21,9 % du PIB en 2024) et d'une hausse des importations (21,5 % du PIB en 2022 contre 22,6 % du PIB en 2023).

En matière de finances publiques, la Banque estime que la baisse des recettes des hydrocarbures et la hausse annoncée des dépenses publiques creuseront le déficit budgétaire, qui s'établirait à 9 % du PIB en 2024 (contre 5,2 % du PIB en 2023 et 3 % en 2022). Le rapport souligne, à cet égard, que le déficit a été en bonne partie financé par le financement non bancaire. Par conséquent, la dette publique n'a augmenté que de 3,9 % en termes nominaux, passant de 48,1 % du PIB à 49,2 % du PIB pour 2023 et devrait s'établir à 51,2 % du PIB en 2024.

Enfin, pour 2025, la Banque établit la croissance à 3,7 % selon l'hypothèse d'un retour à un niveau moyen de production agricole, d'une part, et de la remontée des quotas de l'OPEP sous l'effet de la reprise de l'activité mondiale, d'autre part.

Production gazière

Accélération des engagements des majors en Algérie

Le secteur des hydrocarbures reste un pilier de l'économie algérienne. En 2023, il représentait de l'ordre de 21 % du PIB, 90 % des exportations et 48 % des recettes fiscales. Quatrième fournisseur de l'Europe en gaz, derrière la Norvège, la Russie et les États-Unis (respectivement 24,4 %, 15,3 % et 9,8 %), l'Algérie (8,3 %) pourrait être en mesure d'assurer des livraisons supplémentaires à moyen terme grâce à de nouveaux investissements, et notamment visant au développement du gaz de schiste.

En ce sens, la Sonatrach a multiplié ces dernières années la signature d'accords comprenant ce volet avec l'ensemble des compagnies énergétiques opérant en Algérie, que ce soit avec [Eni](#), [TotalÉnergies](#), [Equinor](#) et [Sinopec](#), mais également avec de nouvelles compagnies, comme la Suédoise [Thethys Oil](#) ou l'Omanaise [OQ Exploration & Production](#).

Plus récemment encore, le 13 juin dernier, Chevron et Sonatrach ont signé un [protocole d'accord](#) afin de constituer une plateforme de discussion portant sur les opportunités de développement des ressources en hydrocarbures dans les zones d'intérêt identifiées dans les bassins d'Ahnet et de Berkine. Cet accord s'inscrit dans la continuité du précédent signé en 2020, ainsi que celui [signé entre la Sonatrach et ExxonMobil](#) le 23 mai 2025, en vue de développer les ressources en hydrocarbures dans le bassin de l'Ahnet et le bassin de Gourara. Plus spécifiquement, ces accords visent à évaluer la capacité de l'Algérie à exploiter son gaz de schiste, que certains experts estiment à 9800 TCF (trillions de pieds cubes), dont plus de 700 TCF (soit environ 20 019 977 600 000 m³) exploitables. Parmi les deux bassins mentionnés dans le communiqué de

Chevron-Sonatrach, celui de Berkine, dans l'est de l'Algérie, est le cœur de la production pétrolière du pays, avec des champs exploités par les compagnies Occidental, Eni et TotalÉnergies, ainsi que par la Sonatrach. Le bassin d'Ahnet, lui, a été le site du premier puits de schiste expérimental de l'Algérie mis en exploitation en 2014. Quant au bassin de Gourara, il se situe, comme celui de l'Ahnet, à l'extrême sud-ouest du pays.

Bien que l'exploitation du gaz de schiste semble prometteuse, le premier objectif des investissements en cours est de maintenir la production des principaux gisements actuellement en exploitation. Parmi ceux-ci, le plus important est de loin le site historique de Hassi R'Mel, où Sonatrach a [attribué](#) le 23 mai dernier aux entreprises de service Maire Tecnimont et Baker Hughes un contrat de 2,3 Mds USD afin de maintenir un plateau de production élevé – le site représentant environ la moitié de la production totale de gaz du pays, qui s'est élevée à plus de 105 Mds m³ en 2023.

Secteur minier

Un potentiel indéniable, encore sous-exploité

Évoluant à l'ombre du secteur des hydrocarbures, l'activité minière enregistre un essor notable en Algérie depuis l'ouverture du secteur au début des années 2000 et surtout de la volonté du gouvernement d'accroître les capacités de ce secteur pour en faire un vecteur de la diversification économique.

L'Algérie dispose de ressources minières diversifiées et relativement importantes, avec plus d'une trentaine de minéraux répertoriés (cf. annexe 1). Des réserves en métaux précieux (or, diamants, pierres décoratives et semi précieuses) en

manganèse, célestine, tungstène, fluorine, wolfram-étain, uranium, métaux rares (niobium, tantale, rubidium) et granites et roches ornementales (marbre, perlite, talc) et surtout phosphates (gisements de la région de Tébessa, à proximité de la Tunisie, qui recèleraient 2,2 Mds tonnes de minerais, soit 3 % des réserves mondiales) sont partiellement exploitées. Un travail de répertoriage est en cours, pour lequel l'Algérie fait ponctuellement appel à de l'expertise étrangère. Enfin, l'existence de terres rares à des teneurs appréciables est identifiée dans les principaux gisements phosphatés de Bled El Hadba et de Djebel Onk à Tébessa.

On note ces dernières années un réel intérêt des autorités algériennes pour relancer le secteur et sortir de la situation de sous-exploitation, à travers l'adoption d'un plan d'action (2020-2024) visant un triple objectif: participer à la diversification du modèle économique algérien, contribuer plus fortement à la création de richesse, et partant, accompagner la création d'emplois dans les régions reculées et excentrées. Cela s'est notamment traduit par la relance de plusieurs projets délaissés depuis longtemps, en particulier dans le domaine des phosphates, fer et zinc :

(i) Le projet de phosphate intégré (PPI), fruit d'un partenariat entre Asmidal, la SONAREM (ex-Manal) et les deux entreprises chinoises Wuhuan et Tian'an, vise à atteindre, à terme, une production de 10 M/t par an, avec l'augmentation des capacités du gisement existant de Djebel Onk (2,8 Mds t) et la mise en exploitation du gisement de Bled El Hadba (800 Mt). Ces projets supposent cependant d'importants investissements dans les infrastructures.

(ii) Le projet d'exploitation de gisements de zinc et de plomb à Oued Amizour, qui fait l'objet d'un partenariat avec l'Australien

Terramin. Son potentiel minier exploitable est estimé à 68 Mt pour une production annuelle de 170.000 t de concentré de zinc. À cela pourrait s'ajouter les exploitations des sites d'Ain Sedjra et de Boukhdema (wilaya de Sétif ; réserves estimées à 12 Mt de minerais polymétalliques (plomb, zinc, cuivre – concentrations non précisées).

(iii) La mine de Gara Djebilet, l'un des plus importants gisements de fer à ciel ouvert au monde (réserves évaluées à 3,5 Mds t, dont 1,7 Mds t exploitables), dont la réalisation s'effectue dans le cadre d'un MoU signé en 2021 entre l'entreprise publique FERAAL Spa et le consortium chinois CMH, selon la règle 51/49. L'Algérie ambitionne d'atteindre une capacité d'extraction annuelle de 50 Mt. Toutefois, le fer extrait se caractérise par une forte teneur en phosphore, nécessitant pour obtenir un minerai de qualité une opération dite de déphosphoration, qui est coûteuse et complexe. Dans ce contexte, une JV entre Feraal et Tosyali a été créée pour la réalisation d'une unité de traitement du minerai de fer destinée en particulier à l'approvisionnement de l'usine de Tosyali, qui vient de lancer une ligne de production d'aciers plats.

Il existe par ailleurs différents projets de développement ou relance de projets (gisements existants ou nouveaux) de plus modeste dimension - tous au stade des études de faisabilité : 26 projets de recherche sont ainsi actuellement en cours à l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM, filiale de la SONAREM), pour identifier de nouvelles ressources. Par ailleurs, l'ASGA (Agence du Service géologique de l'Algérie) est en train de mettre à jour l'inventaire des ressources minérales au moyen d'images aériennes et satellites afin de publier une nouvelle cartographie géologique de l'Algérie dont la publication est attendue d'ici la fin 2024.

Automobile

Vers une reprise de la production

Publié au [Journal officiel n°33](#) le 13 mai 2024, un nouveau décret vient compléter le [décret exécutif du 17 novembre 2022](#), fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules. Le texte, entre autres éléments nouveaux, dispense de l'obtention d'autorisation préalable pour la construction : (i) les détenteurs d'agrément conformément aux dispositions réglementaires antérieures ; (ii) les opérateurs ayant déjà réalisé ou ayant des investissements en cours avant la publication du décret (iii) ceux disposant des infrastructures nécessaires à la construction de véhicules.

Les autres éléments du décret viennent rappeler que l'investissement projeté doit s'inscrire dans le cadre d'un partenariat industriel avec un ou plusieurs investisseurs algériens. Le constructeur doit aussi s'engager à adhérer à la stratégie nationale comprenant notamment des objectifs en termes d'accompagnement de sous-traitants locaux, un programme pluriannuel d'approvisionnement et une stratégie d'exportation de véhicules. Enfin, concernant le taux d'intégration, les amendements prévoient d'accorder un délai supplémentaire de 12 mois dans le cas où les taux ne seraient pas atteints selon chaque étape prédéfinie moyennant une réduction de 25 % du programme annuel d'approvisionnement, ce dernier pouvant être gelé si le taux requis n'était pas atteint après l'expiration du délai supplémentaire.

Ces nouvelles dispositions devraient ainsi permettre la reprise de la production des constructeurs automobiles disposant déjà d'usines – aux premiers rangs desquels **Renault** et **Renault Trucks**. Ces derniers se sont d'ailleurs félicités de ces nouvelles dispositions, [manifestant](#) leur pleine mobilisation à reprendre leurs activités dans les plus brefs délais.

De son côté, dans le cadre de ses engagements industriels, **Stellantis** pourrait produire plusieurs nouveaux modèles dans son usine algérienne à partir de 2025-2026, estampillés Opel, Peugeot ou Citroën.

Agriculture

La stratégie de l'Algérie face aux effets des sécheresses sur son agriculture

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord a été touchée ces six dernières années par des sécheresses graves et prolongées, accentuées par de fortes chaleurs, ce qui en fait l'une des plus impactées par le stress hydrique. L'Algérie, à l'instar de ses voisins, subit le double effet de la baisse des précipitations et de la hausse des besoins en eau des ménages, de l'agriculture et de l'industrie, ce qui risque d'affecter sa sécurité alimentaire (cf. annexe 2).

La réponse des autorités algériennes se fonde sur une politique de diversification des ressources en eau. Elle s'appuie sur l'utilisation des eaux de surface (barrages), des eaux souterraines (forages) et des eaux non conventionnelles (dessalement d'eau de mer). Disposant d'une énergie peu onéreuse, l'Algérie investit dans la multiplication des stations de dessalement, devant amener leur part dans l'approvisionnement en eau potable à 60% à l'horizon 2028. Cette stratégie est jugée opportune dans la mesure où les deux tiers de la population algérienne se concentrent sur la bande littorale, et où l'eau conventionnelle ainsi économisée pour la consommation humaine peut être utilisée par l'agriculture.

Les sécheresses récurrentes handicapent la production agricole algérienne, avec de mauvaises perspectives de rendement pour le blé et l'orge, y compris lorsque la

météo est meilleure, comme au printemps 2024 où les pluies ont pu sembler éloigner le risque. En effet, [un rapport du Global Agricultural Information Network](#) de mars 2024 souligne que les importations de blé algériennes, malgré ces meilleures conditions, devraient demeurer élevées au cours des campagnes commerciales 2023-2024 et 2024-2025 : la production de blé pour la campagne 2024-2025 ne devrait être que de 2,7 millions de tonnes, tandis que celle d'orge devrait atteindre 1 million de tonnes, à rapporter à des consommations de l'ordre de 10 à 12 millions de tonnes pour le blé et 2,5 à 3 millions de tonnes pour l'orge. Outre cet effet importations, la conséquence des sécheresses sur la productivité agricole est susceptible de nuire aux populations rurales, le secteur agricole algérien absorbant une part élevée d'emplois, et d'augmenter le coût des subventions octroyées aux produits alimentaires (lait, sucre, blé et produits dérivés, etc.) et aux intrants agricoles tels que les engrais.

Assurer la sécurité alimentaire en renforçant la résilience du secteur agricole est une priorité clé pour l'Algérie. Grosse consommatrice de céréales (pain et semoule), son agriculture est largement consacrée à cette activité, réalisée en pluvial, et donc particulièrement sensible aux sécheresses. La principale réponse des politiques agricoles est l'irrigation : le pays a triplé sa superficie agricole irriguée depuis 2000, qui représente désormais 17 % de la surface agricole utile (SAU), et des plans d'investissement sont en préparation pour étendre à la fois le réseau d'irrigation et la SAU, ceci dans le cadre de la politique de développement de grands périmètres irrigués au Sud.

Les limites de cette politique existent et sont connues, s'agissant de l'exploitation de nappes phréatiques fossiles. Compte tenu de l'importance des volumes d'eau utilisés par le secteur agricole (7,3 milliards m³ consacrés à l'agriculture sur 11,2

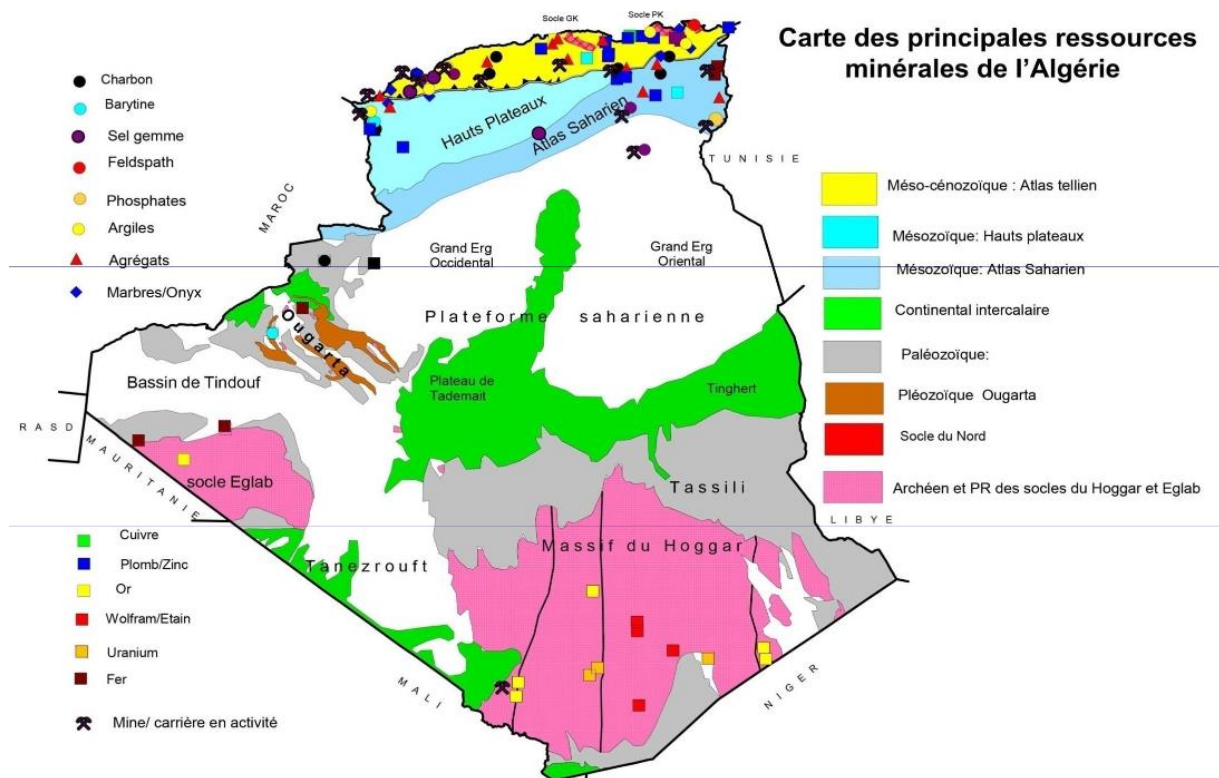
milliards m³ mobilisés annuellement, soit 70% de la production nationale), la rationalisation de la consommation est une solution, pour laquelle diverses solutions techniques existent, comme le goutte-à-goutte ou l'irrigation intelligente et automatisée, ou encore le recyclage des eaux usées, ceci pouvant être complété par des techniques culturales économes en eau. Les indicateurs de l'Algérie mesurant l'efficacité de l'utilisation de l'eau agricole (indices d'efficacité de l'utilisation et de la productivité de l'eau d'irrigation de la FAO et du Plan Bleu) sont inférieurs à ceux des pays voisins, même s'ils se sont améliorés ces dernières années.

La mise en œuvre de ces solutions au niveau des exploitations agricoles, nécessite des moyens non seulement d'équipements, mais aussi de formation et de développement, ce qui implique des politiques agricoles intégrant tous ces aspects.

ANNEXES - CARTES

Annexe 1 : Carte représentant les principales ressources minérales de l'Algérie

Source : [Ministère de l'Énergie et des Mines \(anciennement Ministère de l'Industrie et des Mines\)](#)



Annexe 2 : Carte représentant les pays touchés par le stress hydrique

Source : [World Resources Institute](#) (WRI)

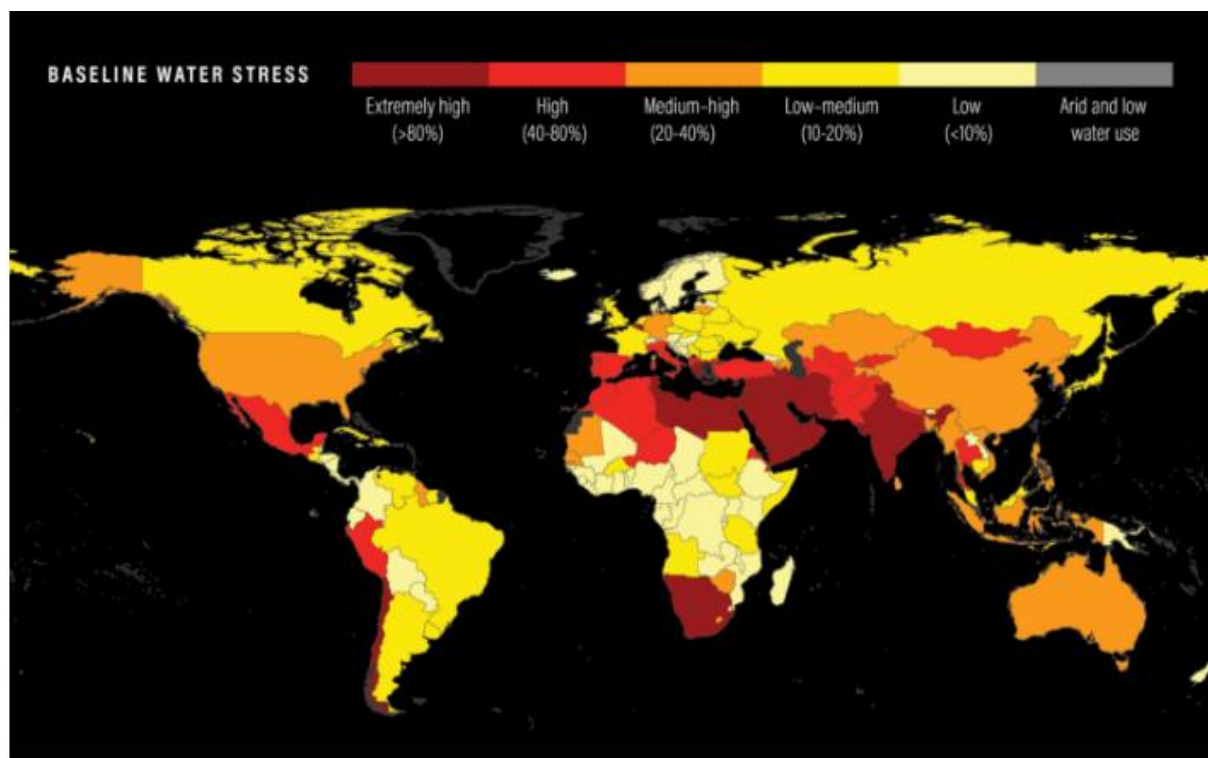


TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

Population (1 ^{er} juillet 2022, ONS, en millions d'habitants)	45,4
PIB/habitant en USD PPA 2017 (2023, FMI, en milliers de USD)	12,87
Indice de développement humain (2022, PNUD)	0,745 (93 ^e /191)
Taux de chômage (2022, Banque mondiale, en pourcentage)	11,6
Taux de change moyen EUR/DZD (09 juillet 2024, Banque d'Algérie)	145,28
Taux de change moyen USD/DZD (09 juillet 2024, Banque d'Algérie)	134,28
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – janvier 2024, OPEP, USD/b)	81,36
Notation Coface (Risque Pays - mars 2024)	C

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB, croissance et inflation	PIB / habitant (USD, prix courants)	4 306	4 874	5 130
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	4,2	3,8	3,1
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)	4,1	4	3,3
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	9,3	7,6	6,4
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-3	-8,5	-7,8
	Dettes publiques brutes (% du PIB)	49,5	46,4	49,7
	Dettes extérieures brutes (% du PIB)	1,5	1,4	1,5
Comptes Externes	Importations de biens et services (Mds USD)	52,6	58,5	63,6
	Exportations de biens et services (Mds USD)	58,7	58,6	59,2
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	6,1	0,1	-4,4
	Balance courante (% du PIB)	2,2	0,1	-1,5

Source : FMI (Article IV 2023)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Alger

chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Alger

Abonnez-vous : chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr